

# Rapport annuel - 2024

---

Présenté aux membres lors de l'assemblée  
générale annuelle tenue le 20 mars 2025



### Mission de l'organisme

La SOPAIR est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

© Laurence Bélanger



# Table des matières



04.	MOT DU PRÉSIDENT
06.	LA SOPAIR A 10 ANS !
07.	10 ANS D'ENGAGEMENT
09.	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024
10.	ÉQUIPE 2024
<hr/>	
11.	BILAN 2024
<hr/>	
35.	COMMUNICATIONS ET NOTORIÉTÉ
36.	REVUE DE PRESSE
38.	NOS PARTENAIRES 2024
<hr/>	
41.	ANNEXE A – PLAN D'ACTION 2025
53.	ANNEXE B – ÉTATS FINANCIERS

---

# Mot du président

La SOPAIR a célébré son 10e anniversaire en 2014. En tant que l'un des fondateurs et président pendant 8 de ses 10 années, ce fut un honneur et un privilège de faire partie de cette organisation unique et dynamique.

La SOPAIR a célébré son 10e anniversaire en inaugurant Les Routes Blanches. L'équipe a réalisé un travail remarquable de publicisation et de promotion du ski de village en village, qui a fait des Laurentides le berceau du ski en Amérique du Nord il y a plus de 100 ans.

Le succès de ce programme et de notre mission a été publié dans de nombreuses revues prestigieuses, du *Wall Street Journal* au *New York Times*, de *La Presse* à *Géo Plein Air*, et bien d'autres, et d'autres encore. Je salue tous ceux qui ont participé à cette belle initiative.

Les succès de la SOPAIR sont nombreux et, comme vous pouvez le constater dans notre plan d'action, nous avons réalisé de nombreuses initiatives et notre agenda reste chargé.



La SOPAIR est un organisme unique où des élus ouverts d'esprit côtoient des citoyens talentueux et dévoués qui offrent bénévolement leur temps et leur expertise au profit de la région et de ses citoyens.

C'est grâce à la clairvoyance des maires et des élus de la MRC Pays-d'en-Haut que la SOPAIR existe. Ensemble, nous avons acquis une vision globale de notre région sur les plans politique, économique et social, et avons créé une situation gagnant-gagnant dont nous pouvons tous être fiers. Nous faisons l'envie de nombreuses régions et aucune autre région n'a pu nous égaler, ce qui témoigne de notre reconnaissance à nos élus qui ont une vision du fonctionnement de la démocratie. Je remercie tous les élus qui siègent et ont siégé à notre conseil d'administration. Leur contribution a été essentielle à notre succès.

Je tiens également à remercier tous les bénévoles non élus, anciens et actuels, qui ont siégé au conseil. Leur passion pour le plein air et les Laurentides, combinée à leur talent, leur expertise et leur perspicacité, est inestimable et essentielle à notre planification et à notre réussite.

La SOPAIR a eu la chance, au fil des ans, d'embaucher de jeunes talents exceptionnels. À la fois compétents et passionnés, ils ont mené à bien une multitude de projets et en ont soutenu de nombreux autres, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de tous, non seulement dans notre MRC, mais aussi dans les MRC avoisinantes.

Notre équipe est passée d'un à cinq employés en dix ans, ce qui témoigne de notre croissance et du nombre de projets que nous gérons. Personnellement, je suis encouragé de voir autant de jeunes soutenir la cause pour laquelle nombre d'entre nous œuvrons depuis des décennies. Je n'aurais jamais pu imaginer cela il y a plus de 45 ans, lorsque j'ai commencé à m'impliquer dans le secteur.

Il y a près de 100 ans, Jackrabbit a eu la vision de relier les villages des Laurentides par des pistes de ski, et la SOPAIR s'est donné pour mission de perpétuer et de préserver cette tradition, non seulement pour les visiteurs, mais aussi pour préserver la qualité de vie de ceux d'entre nous qui vivent ici. 2025 marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jackrabbit et, d'une certaine manière, j'ai l'impression qu'il nous regarde d'en haut en souriant.

James Jackson

© Journal Accès - 19 novembre 2014

À LA UNE |

MRC des Pays-d'en-Haut

## Création d'un nouvel organisme pour la protection des sentiers

**Thomas Gallenne** – La SOPRÉ n'est plus... Vive la La Société de Plein air des Pays-d'en-Haut! En effet, l'organisme sans but lucratif enfanté par la MRC des Pays-d'en-Haut, se refait une nouvelle identité en modifiant non seulement son nom mais sa mission, «pour mieux répondre aux enjeux de développement du territoire», comme elle l'indique. Ainsi la Société est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Tout un mandat! Et pour ajouter à la petite révolution qu'on semble observer dans le domaine du

Sauveur. **Michel Larose**, un citoyen à la retraite, tient le rôle de trésorier. Siègent également **Jean-Sébastien Thibault**, copropriétaire de la boutique Espresso Sport de Sainte-Adèle. Il représente le secteur est du territoire, alors que **Catherine Rivard**, une citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs, représente la partie ouest, tout comme **André Genest**, maire de Wentworth-Nord. **Ruth Paré**, de l'organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) est également sur le CA.

2015. D'autre part, ils élaboreront un plan stratégique quinquennal au cours de la prochaine année.

### Une nouvelle ressource

Afin de réaliser un projet pilote d'inventaire des sentiers non motorisés faisant l'objet d'autorisations officielles et de permettre un support aux municipalités et aux divers clubs sur le territoire de la MRC, la Société de Plein air des Pays-d'en-Haut a

« Je viens soutenir, accompagner les municipalités dans des stratégies à mettre en place, en vue de pérenniser les sentiers déjà existants. Et cette pérennisation passe par la planification territoriale des municipalités. » – Marie-France Lajeunesse.



# La SOPAIR a 10 ans !

En octobre 2024, la SOPAIR avait 10 ans! En effet, il y a maintenant 10 ans, un organisme régional se restructurait et nous embarquions dans une grande aventure afin de créer un organisme de consultation et de concertation voulant assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Les amateurs de plein air et décideurs avaient alors pour objectifs de faire de l'accès au plein air un enjeu pour le développement de la région. Dix ans plus tard, les défis sont majeurs mais les accomplissements le sont également!

Parmi les faits marquants notons que la MRC des Pays-d'en-Haut fût la première à s'être dotée d'une Politique de protection et d'accès aux sentiers, que des millions de dollars ont été investis pour l'accès et le développement du plein air, qu'une signature identitaire régionale axée sur les sentiers récréatifs a été adoptée et que la SOPAIR est maintenant une équipe de 11 administrateurs impliqués et 5 professionnels œuvrant à temps plein sur de nombreux projets qui rayonnent aujourd'hui bien au-delà des frontières de la MRC des Pays-d'en-Haut!

L'équipe de la SOPAIR a entrepris une campagne de communication pour célébrer sa dixième année. De nombreuses annonces continuent de défiler pour marquer cette décennie d'existence. Lancement des Routes blanches, capsules historiques, découvertes de nos bâtisseurs, levée de fonds et concours organisé à chaque 10 du mois pour nos membres sont quelques-unes initiatives mises en place.

Fière de ses actions, notre organisation demeure pleinement dédiée aux chantiers à venir car malgré la mobilisation et le dévouement d'une communauté plein air, les enjeux face à l'accès pérenne aux sentiers et autres espaces de plein air restent majeurs. Vos projets de préservation, d'accès et de développement sont les nôtres.

MERCI à la communauté de plein air pour les 10 dernières années et les 10 à venir !

Toute l'équipe SOPAIR



ICKROYABLES.0

# 10 ans d'engagement pour les sentiers

© Le Journal des Pays-d'en-Haut La Vallée - 25 novembre 2015

Enfin, je tiens à remercier la clé du succès de la SOPAIR qui est notre directrice Marie-France Lajeunesse. Elle est avec nous depuis le premier jour et, en tant que membre du comité de sélection, je considère son embauche comme l'une des meilleures décisions que j'ai prises. Son éthique de travail et ses compétences ont dépassé toutes les attentes. Ses compétences administratives, politiques, juridiques et financières, ainsi que ses aptitudes en concertation avec le milieu, sont exceptionnelles et elle a été le ciment de cette organisation et de notre succès. Ce fut un plaisir de travailler avec elle.

– James Jackson, président de la SOPAIR

En cette année marquant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la SOPAIR, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Marie-France Lajeunesse, qui dirige l'organisme depuis sa création. Par son dévouement et son leadership, elle joue un rôle clé dans la préservation et le développement des activités de plein air dans la MRC. Grâce à son engagement, la SOPAIR a su grandir et s'imposer comme une référence aux niveaux local, régional et national.

Félicitations Marie-France pour tes dix années de succès!

– André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

En toute simplicité, je tiens à féliciter Marie-France pour avoir mené ses projets et son équipe à un niveau d'excellence. Malgré les défis et les multiples engagements, elle se dévoue et fonce tête première afin de mener à bon port les projets entrepris depuis sa nomination à la SOPAIR. Longue vie à toi et ton équipe.

– Karine Éthier, organisatrice de sortie plein air chevronnée



Marie-France, la première fois où nous l'avons rencontrée, c'était à Saint-Sauveur, elle nous servait. Voilà le premier mot clé : servir. Cela explique tout le reste : depuis 10 ans, elle rend service aux gens.

À travers des épreuves personnelles terribles, elle a continué à servir. Résilience, un mot à la mode peut-être, mais c'est clair : la résilience, le deuxième mot qui permet de comprendre son parcours. Une femme forte! Et puis, l'efficacité : travailler avec des personnages politiques, des employés, des bénévoles, notamment au conseil d'Administration de Plein-Air-Sainte-Adèle mais avec d'autre aussi, la population, des intérêts divergents : voilà de l'efficacité.

Marie-France : service, résilience, efficacité. Grand merci Marie-France et une grosse bise à Zac en plus!

– Claude Chapdelaine, bénévole de longue date



Félicitations à Marie-France pour tes dix années exceptionnelles au sein de la SOPAIR ! Première personne engagée, tu as su défricher le terrain et poser des bases solides, permettant à l'organisme de rayonner. Ton engagement sans faille a été essentiel à notre développement et à notre notoriété en tant qu'organisme reconnu dans le milieu. Grâce à toi, tranquillement mais sûrement, nous travaillons avec nos partenaires dans le but d'offrir à la communauté des réseaux de sentiers accessibles à tous. Merci pour ton dévouement, et nous sommes impatients de poursuivre ces beaux projets à tes côtés.

– Tes comparses de la SOPAIR

La SOPAIR a 10 ans cette année et ayant débuté modestement, elle a su démontrer au fil des années sa raison d'être par ses actions concrètes dans notre milieu de vie ainsi que hors région.

Pour y arriver, sa capitaine Marie-France qui était la seule ressource humaine au départ, a réussi à monter une équipe dynamique et passionnée afin de pouvoir répondre à la croissance constante de cet organisme. Marie-France a réussi, par son style de gestion, à donner au fil des années une couleur et une saveur unique à cet organisme. Elle en a mis les fondations et depuis, son évolution ne cesse de croître. Bravo Marie pour ton travail des dix dernières années et souhaitons que tu poursuives ton accomplissement encore pour plusieurs années à venir !

– Robert McCann, membre de la première heure avec carte plastifié !

Marie-France Lajeunesse, dix ans au service du plein air

C'est une décennie passée à concerter des gens qui ne veulent pas tous la même chose.

C'est 3 650 jours (de semaine et de fins de semaine) de passion et d'engagement pour la pérennité des sentiers.

C'est 16 900 heures à contribuer au développement de ton territoire d'adoption.

C'est 1 014 000 minutes à travailler passionnément pour l'amour du plein air.

C'est 60 840 000 secondes pendant lesquelles ton cerveau est constamment occupé à élaborer des projets au bénéfice des autres.

C'est aussi 10 ans d'une étroite collaboration et d'échanges (parfois intenses) avec toi. C'est précieux! Je vois aujourd'hui une cause qui me tiens à cœur avoir un formidable succès. C'est grâce à ton professionnalisme, ton dévouement et ton entêtement qu'une telle réussite est possible.

Merci Marie !

– Chantal Ladouceur, collaboratrice de toujours

# Notre conseil d'administration 2024



**James Jackson**  
Président



**Catherine Hamé**  
Vice-présidente (Élue)



**Michel Lauzon**  
Représentant plein air



**Daniel Bergeron**  
Représentant plein air



**Robert Gravel**  
Représentant plein air



**Tim Watchorn**  
Représentant élu



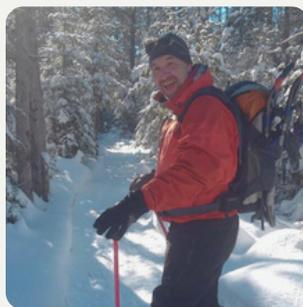
**Michèle Lalonde**  
Représentante élue



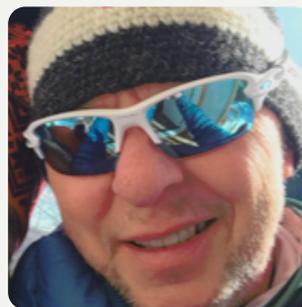
**Audrey Laflamme**  
Représentante plein air



**Alexander De Zordo**  
Représentant plein air



**Daniel Charbonneau**  
Représentant plein air



**Alexandre Sarrazin**  
Représentant plein air



**André Genest**  
Élu suppléant

# Notre équipe 2024



**Gabriel Dagenais**  
Agent de programme

**Marie-France Lajeunesse**  
Directrice générale

**Pierre-Antoine Millette**  
Chargé de projets



© Laurence  
Bélanger

**Frédéric Latour**  
Chargé de projets

**Laurence Bélanger**  
Chargée de projets



**Jacob Nicol**  
Agent terrain (saisonnier)

# Bilan 2024



© Frédéric Latour



Les Routes blanches

---

Programme  
Signature Innovation

---

Formations

---

Guide hivernal

---

Collecte de données

---

Sécurité en milieu isolé

---

Géomatique

---

Relevé et analyse terrain

---

Cartographie

---

Mandats externes

---

Politique des sentiers

---

Financement

---

Concertation

# Les Routes blanches



© JFG VIDEO PRODUCTION

Après un premier périple organisé en janvier 2024 avec des acteurs du milieu et experts externes sur le parcours Est des Routes blanches, le projet a pris son envol auprès du grand public à l'hiver 2025.

Site internet, création des partenariats dans la communauté d'affaires, coordination avec les gestionnaires, événements de promotion et plusieurs autres tâches sur la liste de l'équipe des Routes blanches ont menés au déploiement de parcours multijours permettant de faire revivre le patrimoine de la région comme à l'époque du célèbre Jack Rabbit. En effet, en 1932, Jackrabbit Johannsen complétait le fameux sentier de ski Maple Leaf qui avait pour but d'interconnecter les hébergements du sud des Laurentides jusqu'à Mont-Tremblant. Les expéditions de ski de fond de village en village étaient alors un moteur de développement de notre région.

Presque 100 ans plus tard, Les Routes blanches offrent des parcours de ski nordique de village en village empruntant des sentiers patrimoniaux ainsi que de nouveaux sentiers dans un esprit semblable à celui des grands bâtisseurs des Laurentides.

L'aide financière de Tourisme Laurentides, via le programme du Plan montagnes, a également permis de financer à 50% certaines infrastructures de nos partenaires afin de rendre plus durable l'expérience sur les parcours.



Nos partenaires financiers au Plan montagnes



Merci spécial à notre fier commanditaire des Routes blanches !



Le spécialiste du plein air d'ici

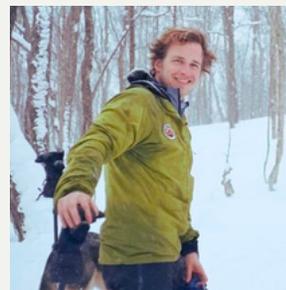
Nos agents de développement



Camille Carle



Jean-François Girard



William Hotopf

Pour réserver vos places 2026 sur l'un des parcours !  
[lesroutesblanches.com](https://lesroutesblanches.com)



© JFG VIDEO PRODUCTION

# Merci aux partenaires des Routes blanches



Tourisme



**MRC des  
Pays-d'en-Haut**



# Programme Signature innovation



La MRC des Pays-d'en-Haut nous a mandaté pour l'opération de l'appel à projets sous son programme Signature Innovation : *Nos Sentiers au cœur du développement des Pays-d'en-Haut*, qui a permis d'engager les 660 000 \$ en subventions pour 28 projets. Au-delà de l'appel, d'ici 2025, ce seront plus de 1,6M\$ qui auront été investis conjointement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC des Pays-d'en-Haut.

L'agent de programme avait dédié 2023 à l'analyse de projets, en vue d'engager la totalité des sommes. En 2024, il a pu se concentrer sur l'accompagnement de chacun des porteurs de projets afin d'assurer que tout ce qui a été planifié voit le jour partout sur le territoire, qu'il s'agisse de nouvelles connexions, de la pérennisation de tronçons existants, ou de bonifications apportées aux pôles de plein air non motorisés par des ajouts aux activités offertes, aux infrastructures d'accueil ou aux services complémentaires.

En 2024, sur les 28 projets financés, 6 ont été complétés, permettant :

- La pérennisation du sentier *Alexis* grâce à sa relocalisation dans le parc du Mont Loup-Garou;
- La mise à niveau de la *Fatgarou*, dans le parc du Mont Loup-Garou;
- L'aménagement des sentiers *Whizzard* et *Chasseur* près de la gare de Mont-Rolland;
- L'implantation d'hébergement hivernal au Centre de plein air de Saint-Adolphe-d'Howard, sous la forme de yourtes;
- La réalisation de travaux d'urgence sur la *Canadienne*, à Saint-Adolphe-d'Howard;
- La pérennisation du sentier *Rouge*, pour un tronçon maintenant la connexion entre les 2 portions du réseau Viking se trouvant respectivement à Morin-Heights et à Wentworth-Nord.

D'autres projets ont grandement avancé, notamment l'arpentage et la rédaction d'actes de servitude et des négociations pour des acquisitions à signer prochainement visant la pérennisation de tronçons de plusieurs réseaux; des études biologiques et d'ingénierie et la réalisation de plans et devis sur le tracé du Corridor Lac-Masson et pour le site du mont Molson.

# Formation aménagiste Rando Québec



**RANDO  
QUÉBEC**

**35 h** Théorique  
**35 h** Sur le terrain

En collaboration avec Rando Québec et financé en partie par le Living Lab Laurentides, l'équipe terrain de la SOPAIR a suivi une formation personnalisée au cours de l'année 2024, afin d'être accrédités en tant qu'Aménagistes Rando Québec.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. Avec le développement et l'achalandage accru sur les réseaux de sentiers pédestre, il est plus que jamais essentiel de disposer d'une expertise pour réaliser des évaluations et formuler des recommandations pour ce type d'infrastructure récréative.

Cette formation a permis à l'équipe d'acquérir et de perfectionner des connaissances et compétences en matière de conception et d'aménagement de sentiers pédestres plus durables et sécuritaires.

Ces qualifications permettront notamment d'enrichir le service offert aux gestionnaires de sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut. Les services seront aussi offerts sous la forme de mandats payants, pour les gestionnaires de sentiers de la région.

## Compétences consolidées

Évaluer l'état d'un réseau de sentiers existant

Diagnostiquer les problématiques de conception et de construction

Émettre des recommandations pour des gestionnaires de sentiers

Concevoir de nouveaux parcours de randonnée pédestre

Réaliser des plans d'aménagement



+  
de 30

**Cartes  
mises à jour**

+  
de 10

**Nouvelles  
cartes dans le guide**

 @pleinairpdh  @pleinairpaysdenhaut  pleinairpdh.com  
Consultez les informations de ce document en scannant ce code



Québec 

 MRC des  
Pays-d'en-Haut

**RAQUETTE - SKI DE FOND  
VÉLO SUR NEIGE  
MARCHE HIVERNALE - SKI ALPIN  
RANDONNÉE ALPINE - PATIN ET PLUS**

## Guide hivernal

Depuis 2022, la MRC produit le Guide estival des sentiers. Cette année, elle a mandaté la SOPAIR pour réaliser le tout premier Guide hivernal des sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut avec la collaboration du graphiste Luc Germain. Détenant plusieurs dizaines de cartes des réseaux de sentiers officiels, ce guide présente un éventail complet des multiples activités récréatives à pratiquer sur le territoire ainsi que plusieurs éléments d'histoire et de patrimoine de la région. Ainsi, l'expertise de la SOPAIR en lien avec le recensement des sentiers et la production cartographique fut mise à profit.

# Collecte de données supralocale



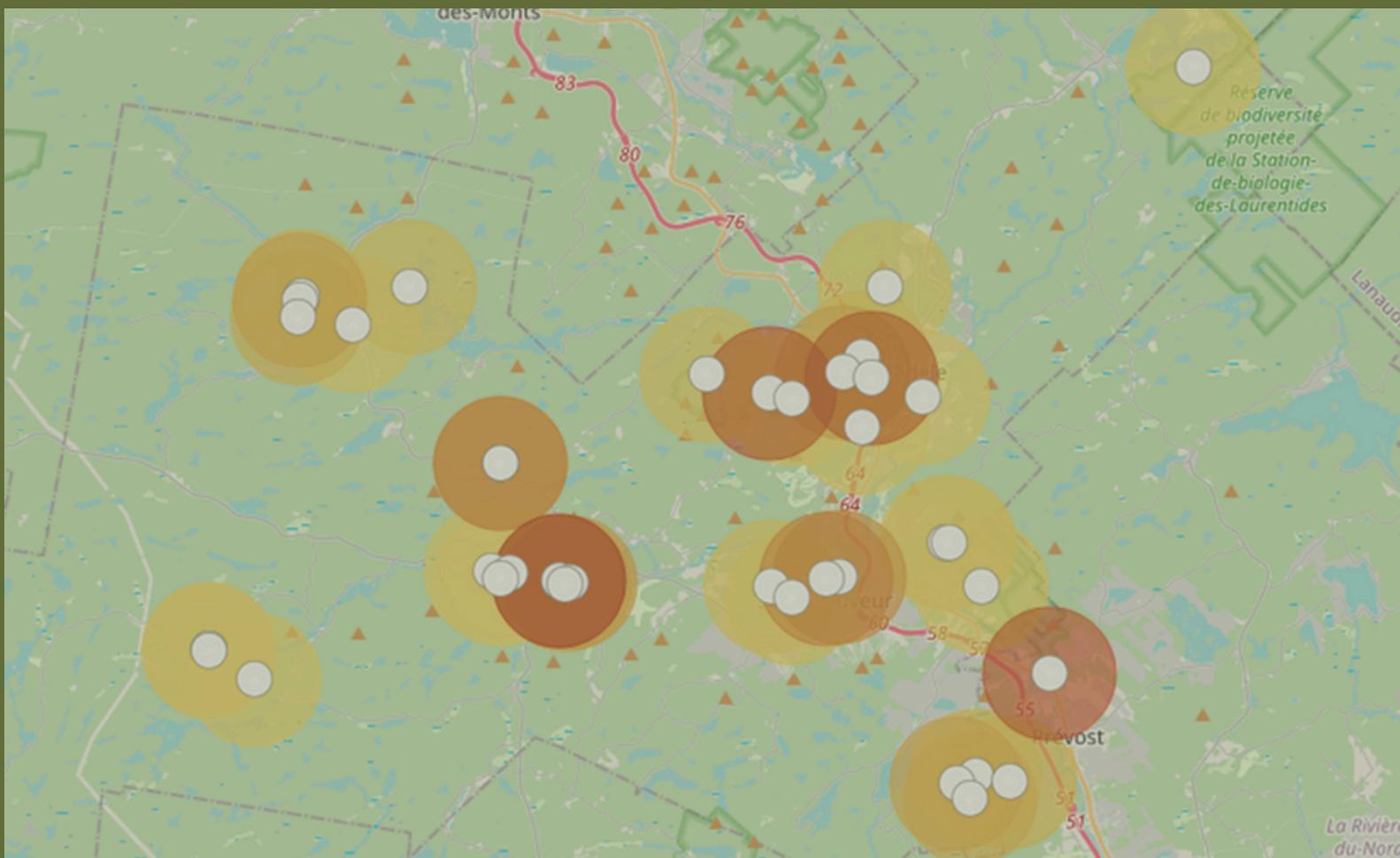
Comme il s'avère complexe d'évaluer l'achalandage dans les réseaux de sentiers, il est nécessaire de recourir à un équipement spécialisé. Pour ce faire, la MRC a acquis trois compteurs mobiles. Depuis mai 2023, en lien avec ce besoin issu du Comité des gestionnaires, ceux-ci sont installés à tour de rôle dans les différents réseaux afin de mieux comprendre les habitudes des utilisateurs. Tout au long de l'année, la SOPAIR gère l'installation des compteurs et partage les rapports de comptage aux gestionnaires.

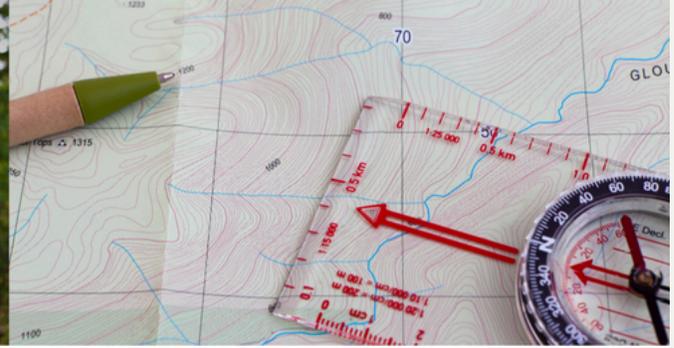
## Les comptages en 2024

9 municipalités | 35 sites | 50 rapports

851 jours de comptages

89 085 passages enregistrés





## INVENTAIRE DES SENTIERS OFFICIELS NON MOTORISÉS

Services d'urgence en milieu isolé  
Territoire MRC des Pays-d'en-Haut



Mise à jour 2024



# Services d'urgence en milieu isolé

Pour une septième année consécutive, la SOPAIR a été mandatée par la MRC des Pays-d'en-Haut afin de procéder à la validation des données terrain des repères d'urgence et des sentiers officiels. Ces centaines de données géoréférencées ont été cartographiées et transmises aux services d'urgences de la MRC sous forme d'atlas contenant plus de 70 cartes accompagnées de tableaux de coordonnées GPS.

Les données sont également mises à jour dans la base de données provinciale 911 du ministère de la Sécurité publique (MSP), ce qui permet d'optimiser les interventions lorsqu'un incident survient sur l'un des sentiers des réseaux officiels.

Des rencontres avec les services d'urgence ont été également réalisées durant l'année, afin de bonifier les cartes et d'outiller ces derniers avec diverses applications mobiles disponibles.

# Géomatique

Détenant une expertise en géomatique, la SOPAIR alimente en continu la base de données relative aux sentiers récréatifs non motorisés pour le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Cette base de données, mise à jour à l'aide de systèmes d'information géographique (SIG), sert de référence pour les divers projets et suivis avec nos partenaires.

Sentiers officiels  
Hivernaux 780 km

1 500 km Sentiers recensés  
dans la MRC

Sentiers officiels  
Estivaux 376 km

Caractérisation de sentier

Planification de la signalisation

Sentier projeté

Calcul des pentes

Classification des sentiers de vélo  
*Prévost & Sainte-Anne-des-Lacs*

Analyse pré-terrain

Portes du Village  
*Saint-Adolphe-d'Howard*

Révision et correction de carte

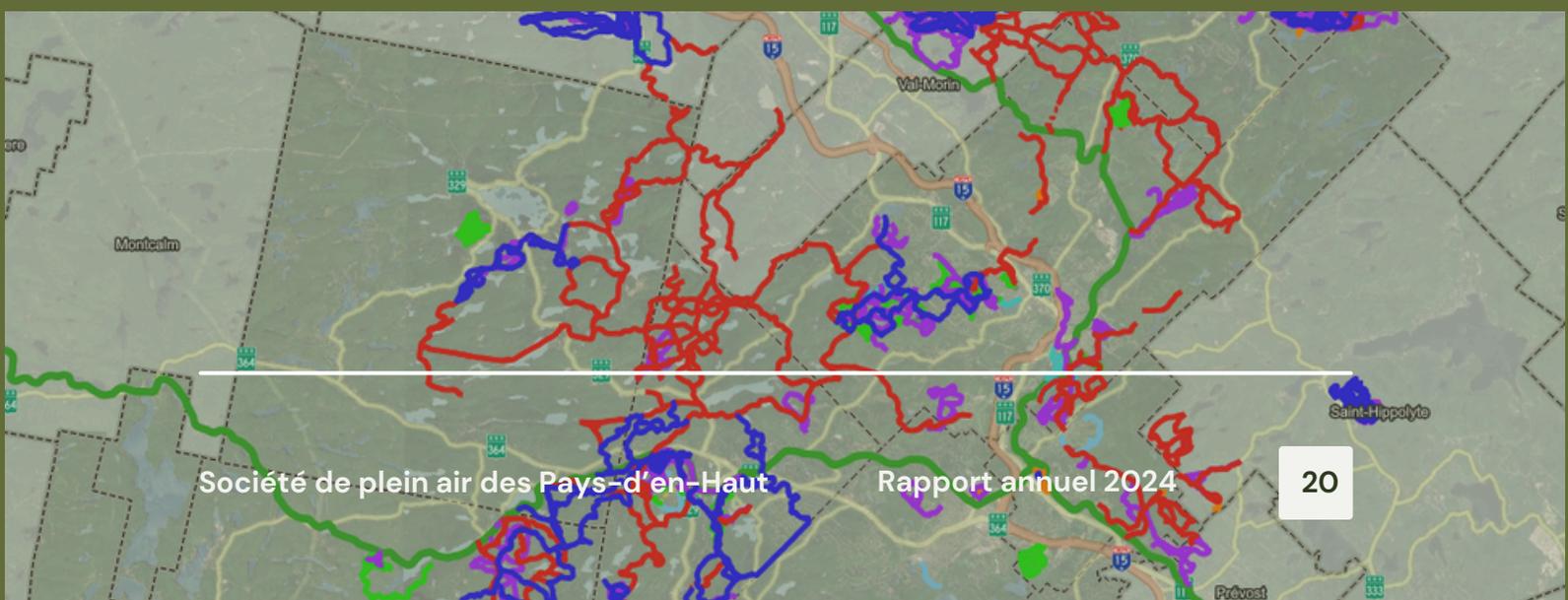
Relocalisation de sentier

Partage et traitement de données

Cartes des sentiers hivernaux  
Mont-Tremblant

Relevé de sentier existant

Contribution pour fins de parc



# Relevé et analyse terrain

En toutes saisons, la SOPAIR effectue des relevés sur le terrain en fonction des besoins variés de ses partenaires. Que ce soit pour la caractérisation des sentiers existants ou pour une analyse terrain visant à relocaliser un sentier, la SOPAIR accompagne les gestionnaires dans leurs projets d'aménagement de sentier. Les compétences et les outils spécialisés de l'équipe constituent un atout précieux pour le développement des sentiers de la région.

± 750 km  
Parcours dans le bois

Visite terrain + de 85

± 20  
Roulettes de rubans passées

15 x

## Relevé de sentier existant

Relevé des sentiers de vélo de montagne, secteur Mont-Gabriel  
*Sainte-Adèle*

6 x

## Planification de la signalisation

Refonte de la signalisation  
*Estérel*

13 x

## Sentier projeté

Sentier de la Croix – Mont Pinnacle  
*Piedmont*

12 x

## Contribution pour fins de parc

Montée Gagnon  
*Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson*

14 x

## Caractérisation de sentier

Terres publiques – Lac Théodore  
*Wentworth-Nord*

18 x

## Relocalisation de sentier

Déplacement Jaune  
*Saint-Adolphe-d'Howard*



# Cartographie

La plupart des projets travaillés par la SOPAIR impliquent la production de cartes. La cartographie étant un outil essentiel dans le quotidien de l'équipe et de ses gestionnaires, elle peut être mise en valeur de maintes façons. Tant pour la planification d'un réseau, de travaux, que pour l'orientation des usagers elle s'avère utile à tous les niveaux.

+ de **300** Cartes générées en 2024

Cartes générées pour les guides de la MRC **52**

+ de **45** projets avec appui cartographiques

**3 x**

Révision et correction de cartes

Cartographie et données spatiales  
*Morin-Heights*

**48 x**

Mise à jour et cartographie

Guide hivernal 2024-2025  
*MRC des Pays-d'en-Haut*

**7 x**

Harmonisation de la signalisation

Partage des données  
*Lac-des-Seize-Îles*

**41 x**

Carte synthèse post-terrain

Lac Piché  
*Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson*

**7 x**

Planification de la signalisation

Service d'urgence en milieu isolé  
*MRC des Pays-d'en-Haut*

**3 x**

Carte de planification

Plan d'action  
*Saint-Sauveur*

© Laurence Bélanger



2024

Planifié,  
conçu et aménagé



## Services type offert sur le territoire - Parc de la rivière Doncaster

Au printemps 2024, la Chambre de Commerce et de tourisme de Sainte-Adèle (CCTSA) avait comme projet d'aménager un nouveau sentier dans un secteur non développé du Parc de la rivière Doncaster. À terme, ce sentier permettrait de relier le secteur amont du parc à un tout nouveau point de vue sur la rive sud de la rivière.

Pour réaliser ce projet, la CCTSA a sollicité l'expertise de la SOPAIR afin d'évaluer et de caractériser ce nouveau sentier tout en offrant un soutien avant, pendant et après les travaux. Le sentier, d'une longueur totale de 700 m a été aménagé par les employés du parc et a été ouvert à ses premiers randonneurs à la toute fin de l'année 2024.

En plus d'offrir un superbe point de vue, le sentier *L'Écho de la rive* permettra, éventuellement, de mieux structurer les accès pour la pêche en bordure de la rivière créés par les amateurs du sport.



Analyses de contributions  
aux fins de parcs

+  
de 5

## Suivi et accompagnement à Sainte-Agathe-des-Monts

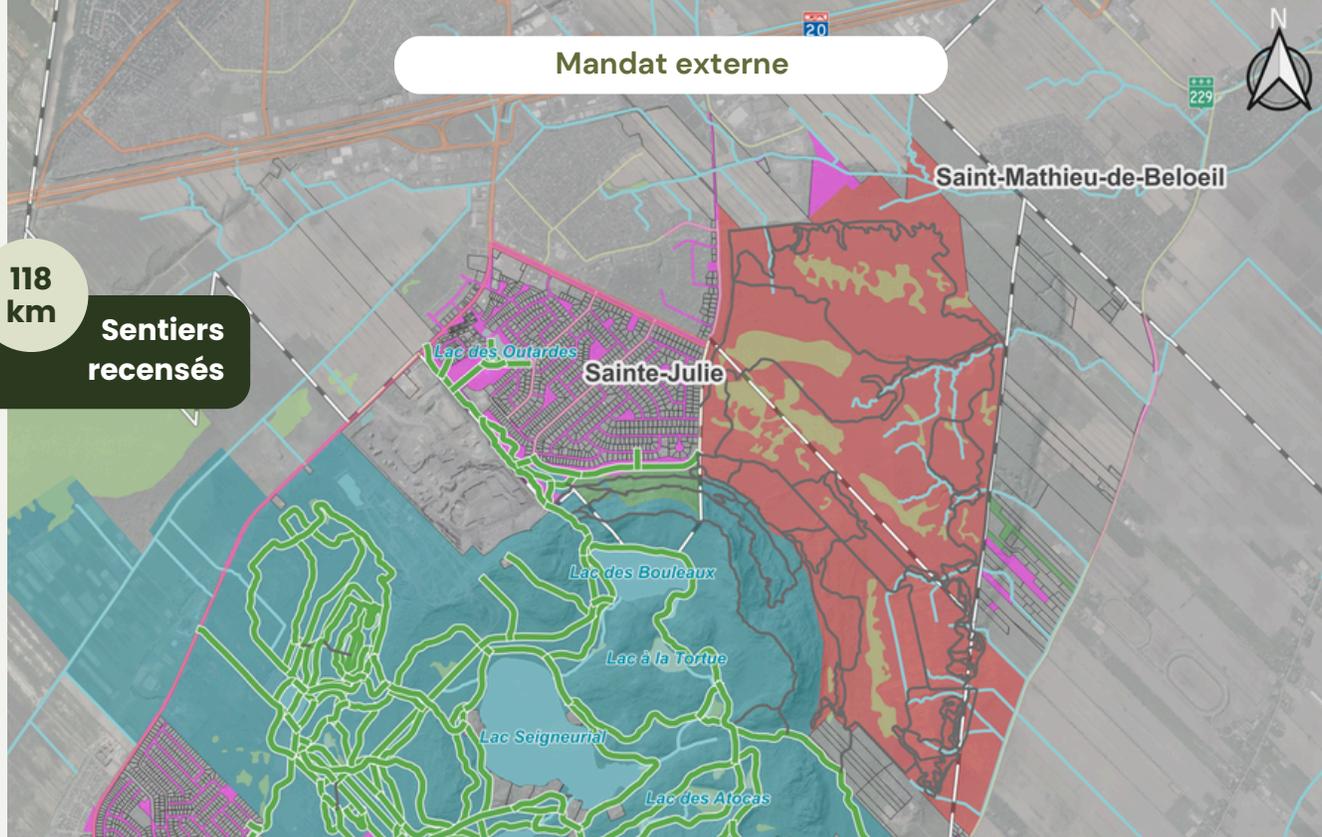
La mise en place du *Plan directeur des sentiers de Sainte-Agathe-des-Monts*, réalisé par la SOPAIR en 2022, amène une nouvelle dimension de projets de sentiers à la Ville. Ce faisant, la SOPAIR continue d'apporter son soutien à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts via l'analyse de contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, d'aide ponctuelle aux gestionnaires de réseaux de sentiers ou encore d'assistance pour la consultation de propriétaires dont des sentiers circulent sur leur terrain. Le tout est offert à la Ville sous forme de mandat payant.



## Classification des sentiers du réseau Forêt Héritage - Secteur Prévost

Afin d'uniformiser la pratique du vélo de montagne au Québec, Vélo Québec a publié en 2023 le Guide de classification des sentiers de vélo de montagne. Ce guide permet dorénavant aux gestionnaires de sentiers d'évaluer et de classer le niveau de difficulté des sentiers présents dans leur réseau selon des critères précis.

À l'été 2024, la Ville de Prévost s'est tournée vers la SOPAIR afin de caractériser et classer les sentiers de vélo de montagne situés sur son territoire dans le réseau de Forêt Héritage. Plusieurs campagnes sur le terrain et d'analyses géomatiques ont rendu possible l'élaboration d'un rapport complet, contenant des fiches descriptives détaillées pour chaque sentier analysé, en fonction des paramètres du guide. Ces données ont donc permis d'orienter la Ville et le gestionnaire de ce réseau de sentiers dans leurs décisions quant à la classification de leurs sentiers.

118  
kmSentiers  
recensés

## Mont Saint-Bruno

La Fondation du Mont-Saint-Bruno a mandaté l'organisme pour réaliser l'inventaire des sentiers situés dans le secteur du mont Saint-Bruno. Cet inventaire a permis de classer les sentiers selon le type d'activité et de générer des statistiques sur leur fréquentation ainsi que leur officialité. Dans le cadre de ce projet, un croisement entre les sentiers recensés et le cadastre a été effectué pour identifier les propriétaires des terrains où ces sentiers se trouvent. Une superposition a également été réalisée entre les sentiers, les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) et les espèces à statut précaire. Un rapport détaillant les résultats, ainsi qu'une série de cartes thématiques illustrant les sentiers, a été produit. Les résultats de ce projet serviront à engager des concertations entre les parties prenantes (usagers, propriétaires, gestionnaires, etc.) sur les enjeux du territoire, notamment sur la cohabitation des usages et la pérennité des sentiers existants.

# Trilogie de formation entourant les droits de passage en sentier



Une formation en trois volets a été créée afin de faire un survol en mode scalaire des enjeux entourant le développement des sentiers et de mieux outiller les partenaires dans la durabilité de leur projet.

## Collaboration avec Loisir et Sport Montérégie

Sous l'initiative de l'Unité régionale de loisirs et sports (URLS), Loisir et Sport Montérégie, la SOPAIR a procédé à l'élaboration d'une trilogie de conférences/formations traitant des enjeux de pérennité et de développement des sentiers. Cette démarche, s'adressant à un public professionnel et bénévole, fait le survol des enjeux de la pérennité des sentiers et est également accompagnée d'une boîte à outils à l'intention des participants. Les formations se poursuivent une fois de plus en 2025.

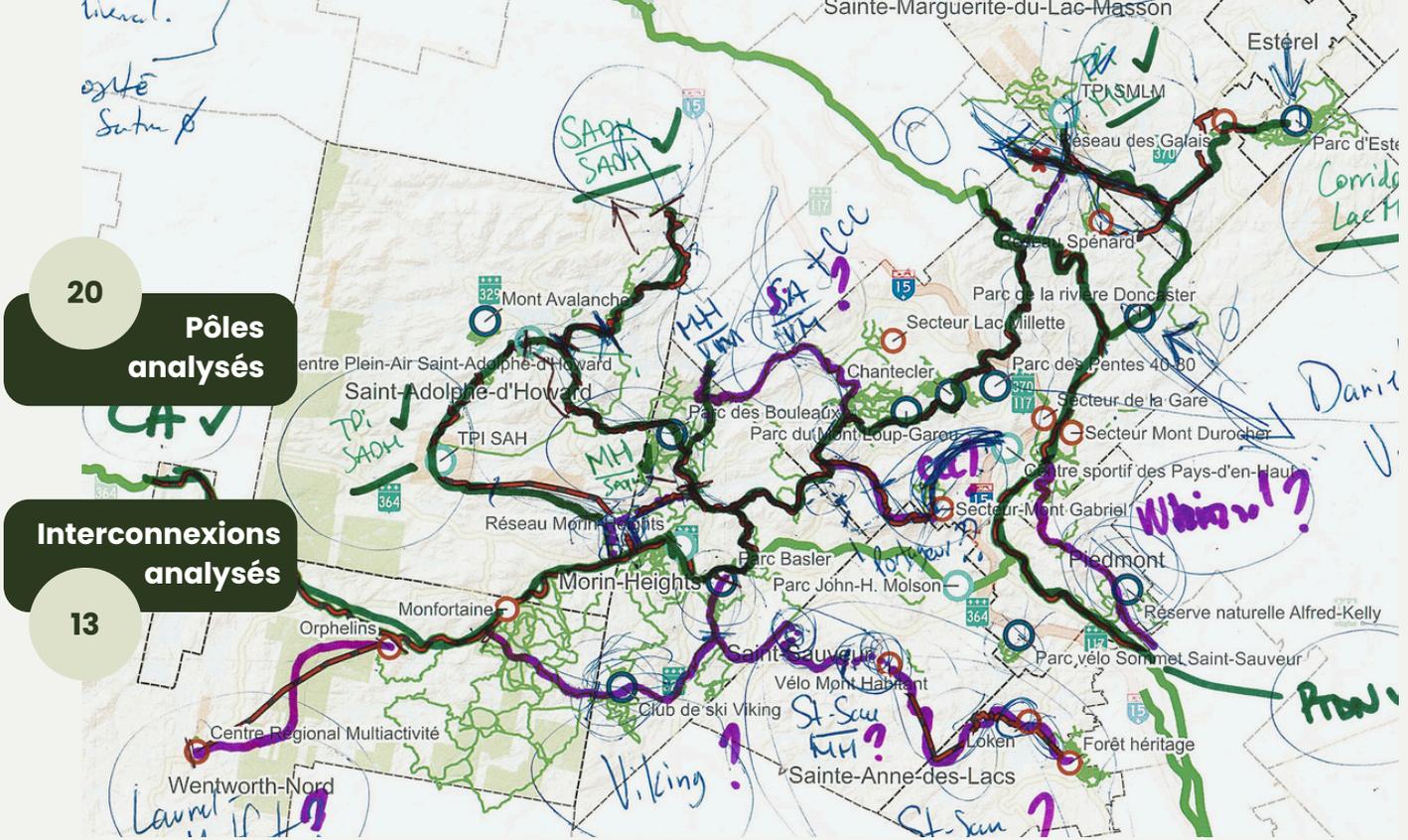
**Formation I :** Introduction: Enjeux entourant les droits de passage pour vos sentiers

**Formation II :** Boîte à outils: Enjeux entourant les droits de passage pour vos sentiers

**Formation III :** Modèles d'ententes de passages et études de cas

**Nouvelle formation  
à venir**

**2025**



## Mise à jour de la politique de protection et d'accès aux sentiers

8 années ont passées depuis l'adoption de la première Politique de protection et d'accès aux sentiers au Québec. Un travail fou a été abattu! En parallèle, les pressions démographique et immobilière continuent de changer le territoire. L'heure est donc au bilan des avancées et reculs !

La MRC a mandaté la SOPAIR pour la réalisation de cette concertation ciblée qui permettra de jeter un regard nouveau sur tous les pôles et interconnexions du territoire : portrait actualisé des pôles et interconnexions; bilan des avancées permises par l'effet structurant de la Politique. Sur ces bases solides de connaissance fine du territoire et des partenaires, la feuille de route pour les prochaines années en matière de sentiers sera établie. La mise à jour des orientations et objectifs pourra dorénavant être suivie, grâce aux indicateurs précis de pérennisation et d'accès.

14  
km

Longueur  
prévue du Corridor



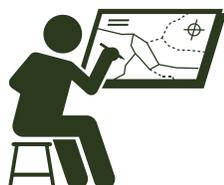
## Corridor Lac-Masson

La SOPAIR poursuit son accompagnement dans ce projet de grande envergure qui vise ultimement à relier deux municipalités au parc linéaire le P'tit Train du Nord par un sentier polyvalent. Ainsi, Estérel et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson travaillent activement à la mise en œuvre d'un parcours qui reliera le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, le noyau villageois de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le parc d'Estérel. Le projet étant identifié comme structurant pour le territoire, la SOPAIR est fière de participer activement à sa mise en œuvre.

Aussi, l'équipe a permis la coordination des différentes étapes de projets et a collaboré à la démarche entre les divers intervenants (villes, propriétaires, notaires, ingénieurs, bailleurs de fonds, etc.) En plus du soutien professionnel des tracés à réaliser, la SOPAIR travaille activement à la recherche de financement et au suivi budgétaire du projet.

Cette année, une étape majeure a été réalisée dans ce projet; soit la construction de près de 4 kilomètres de sentier cyclable sur le territoire de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Ce tronçon permettra aux résidents du secteur Joli-Bois de circuler en mobilité active jusqu'au noyau villageois dès le printemps à venir.

# Projets cartographiques externes



## Suivi avec Saint-Colomban

À la suite du projet *Inventaire et planification des sentiers non motorisés* réalisé en 2023 par la SOPAIR, la Ville de Saint-Colomban nous a contacté pour la création d'une carte de travail. Ce projet avait permis de dresser un inventaire complet des sentiers sur leur territoire. La carte demandée met en évidence les pôles identifiés dans le rapport de 2024 ainsi que les corridors de mobilité active existants et projetés. Elle servira de document de référence pour la planification de la mobilité active dans la ville.



## Cartographie Mont-Tremblant

Suite au travail d'assistance dans la mise à jour de sa carte hivernale des sentiers en 2023-2024, la Ville de Mont-Tremblant a une fois de plus collaborée avec la SOPAIR pour la gestion des données géomatiques lors de l'élaboration de leur carte estivale en 2024. De cette façon, un travail de structuration et d'identification des données transmises a été réalisé. Ces données ont ensuite été transférées à un graphiste, pour la production finale des cartes.

# Recherche de financement

+ de  
**6,5M \$**



**Subventions  
obtenus en 10 ans  
au bénéfice des  
sentiers de la région**

La réalisation des projets est naturellement liée au financement de ces derniers. Ainsi, notre équipe poursuit son travail afin de dénicher les aides financières et partenariats disponibles qui permettront le financement de nombreux projets et ressources dédiées aux sentiers et au plein air. La SOPAIR a livré de nombreuses demandes pour les projets des partenaires ainsi que pour l'organisation en tant que telle. Le temps de structuration de ces projets est bénéfique pour le milieu, car encore cette année, les diverses demandes accompagnées par la SOPAIR ont permis de récolter plus de 1 235 000 \$. De plus, la SOPAIR et nos partenaires sont toujours en attentes de subventions du même ordre de grandeur.





# Concertation

Dans l’optique de travailler de manière plus éclairée, l’équipe de la SOPAIR siège sur plusieurs tables et organismes structurants de la région. Cette proximité avec les clubs et organismes communautaires permet de mieux ancrer les actions de la SOPAIR en considération avec les enjeux entourant le monde communautaire, l’environnement et le développement socio-économique. La SOPAIR déploie également des services de consultation et de sondages aux usagers et propriétaires permettant aux porteurs de projets de prendre le pouls dans leur milieu d’implantation.

## Table



- Regroupement des partenaires
- Comité de la permanence
- Éco-corridors laurentiens (ÉCL)
- Alliance Nature Laurentides
- Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL)
- Comité des gestionnaires

## Évènement



- Forum Mobilité durable
- Sommet des sentiers de ski patrimoniaux
- Rencontre des gestionnaires de ski nordique
- Journée de réflexion, SOPAIR
- Colloque Le vélo : solution et destination, Vélo Québec

+  
de 20

**Organismes  
et gestionnaires invités**



© Laurence Bélanger

## Coordination du comité des gestionnaires

La création d'un comité des gestionnaires des sentiers pour la MRC découle d'un plan d'action visant à mettre en œuvre la Politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut. La SOPAIR maintient ainsi la tenue de rencontres du groupe de gestionnaires en tant que lieu d'échange pour les enjeux communs et en tant qu'incubateur pour la création de projets commun structurants pour la région. C'est d'ailleurs autour de cette table que le projet de collecte de données supralocales a pris forme.

Par ailleurs, devant un besoin d'uniformiser leur plateforme pour la mise à jour des conditions des sentiers, le comité a permis à plusieurs gestionnaires de collaborer avec les intervenants responsables de la plateforme *Get Trail*. Cette application permet la mise à jour en continu des conditions de sentiers et le partage de celles-ci sur les sites web et réseaux sociaux des gestionnaires de sentiers.



## Journée de réflexion

En février 2024, la SOPAIR organisa une journée de réflexion dans le but d'effectuer un survol de ses différents volets d'action et d'identifier les enjeux liés aux sentiers récréatifs. Ainsi, des membres de son conseil d'administration, des élus, des gestionnaires de sentiers, des professionnels municipaux, des représentants de clubs de plein air et d'organismes de conservation, des bénévoles et des usagers étaient invités pour cet événement au Chalet Bellevue à Morin-Heights.

Différents ateliers collaboratifs animés ont été réalisés en plus d'un atelier en formule « Café du monde », portant sur les thématiques : Pérennité et conservation; Modèles de financement; Concertation et expertise. Les participants ont alors pu s'exprimer et discuter sur de multiples sujets liés aux sentiers.

Par suite des conclusions de cette journée de réflexion, la SOPAIR a été en mesure d'orienter davantage l'élaboration de son plan d'action 2024 en fonction des besoins et enjeux du milieu.

# Communications et notoriété



© Laurence Bélanger

Avec la première saison officielle des Routes blanches et les 10 ans de la SOPAIR, les articles fusent et l'intérêt pour notre organisme va au-delà de la MRC des Pays-d'en-Haut ou même de la région des Laurentides.

Il va sans dire que tout ça ne serait pas possible sans l'aide et le soutien des membres ainsi que des partenaires de la SOPAIR.

- La SOPAIR a tenu un kiosque conjoint à *Ensemble, on se rassemble au village*, à Saint-Adolphe-d'Howard;
- Dans le cadre des Routes blanches,
- Tourisme Laurentides nous a représenté au *The Ottawa Ski, Snowboard & Travel Show*, à Ottawa;
- Tourisme Laurentides nous a représenté au *Toronto Ski & Snowboard Show*, à Toronto;
- Jean-François et William ont tenu un kiosque au *Snowbound Expo*, à Boston.



## Quelques chiffres

1 786 membres individuels et  
corporatifs

---

1 296 destinataires de  
l'infolettre

---

1 383 abonnés Facebook

---

17 publications médiatiques

# Revue de presse 2024



**Skier de village en village avec les Boucles blanches**

L'Info du Nord  
9 janvier 2024



**Skier de village en village sera bientôt possible**

Journal Accès  
23 janvier 2024



**Les Routes blanches: un premier tour guidé fort apprécié!**

MRC des Pays-d'en-Haut  
29 janvier 2024



**Les Routes blanches: Le projet démarre officiellement**

Journal Accès  
8 octobre 2024



**Place aux nouveautés hivernales**

La Tribune  
20 octobre 2024



**10 ans pour la SOPAIR**

Journal Accès  
5 novembre 2024



**Les Routes blanches prennent vie**

L'Info du Nord  
7 novembre 2024



**Vivre l'expérience des Routes blanches**

Journal Accès  
11 décembre 2024



**Collaboration entre la SOPAIR et la MRC: Un guide hivernal pour les Pays-d'en-Haut**

Journal Accès  
4 février 2025

# Revue de presse 2024



## Les Routes Blanches, Laurentians

Best Nordic Ski  
Great Escapes  
25 novembre 2024



## Comme au temps de Jackrabbit

Géopleinair  
26 novembre 2024



## De Saint-Sauveur à Mont-Tremblant Comme au Bon Vieux Temps

Direction Canada  
Décembre 2024



## Routes blanches: skiez de village en village comme à l'époque

NousTV  
2 février 2024



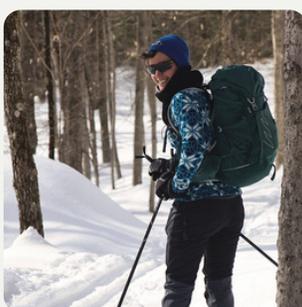
## Le réseau des Routes blanches prend vie dans les Laurentides cet hiver

Le 15-18 (Radio-Canada)  
27 décembre 2024



## Skier de village en village comme dans l'bon vieux temps!

On Y Va  
13 février 2024



## Dans les Laurentides, au nord de Montréal, 10 expériencesivrés pour un hiver d'aventure

Quebec le Mag  
5 novembre 2024



## Town-to-Town Skiing in the Laurentians

Seven Days  
20 novembre 2024

# Merci à nos partenaires



## MRC des Pays-d'en-Haut

### Ils nous ont aidé financièrement en 2024

- MRC des Pays-d'en-Haut – Conseil des maires
- Fonds Régions et ruralité volet 2 – MRC des Pays-d'en-Haut
- Fonds régions et ruralité volet 3 – Ministère des affaires municipales et de l'habitation
- Commandite aux projets – La Cordée
- Adaptation aux changements climatiques en tourisme – Living Lab Laurentides
- Plan montagnes – Tourisme Laurentides



# Merci à nos partenaires



ONDAGO



# Merci à nos partenaires



Ville de MONT-TREMBLANT



# Annexe A

# Plan d'action

# 2025



Adopté lors de l'assemblée générale annuelle  
tenue le 20 mars 2025

© Laurence Bélanger





# Volet 1: Pérennité et accès aux sentiers



## Actions effectuées en continu

- 1.1. En partenariat avec la MRC des Pays-d'en-Haut, compléter la mise à jour de la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.2. Poursuivre les actions continues présentées dans la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.3. Coordonner et assurer la gestion du comité régional consultatif des gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;
- 1.4. Assurer la réalisation et élaborer les stratégies de financement pour les projets issus du comité consultatif de gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;
- 1.5. Travailler en collaboration avec les localités afin d'assurer la pérennité et l'accessibilité des pôles récréatifs régionaux et les interconnexions municipales;
- 1.6. Porter activement des projets visant la pérennisation et le développement de tronçons de sentiers inscrits au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut et à la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.7. Collaborer activement aux projets récréatifs situés en terres publiques;
- 1.8. Assurer la cohésion des actions quant à la pérennité des sentiers extraterritoriaux;
- 1.9. Effectuer des rencontres avec les urbanistes via le comité aménagement de la MRC pour l'application des outils urbanistiques et en poursuivre la bonification commune;

# Volet 1: Pérennité et accès aux sentiers



## Actions effectuées en continu (suite)

- 1.10. Offrir nos services aux professionnels municipaux afin de mieux les outiller:
  - Via un financement régional, offrir des services professionnels aux partenaires du projet des Sentiers patrimoniaux afin de pérenniser des tronçons des parcours historique.
- 1.11. Obtenir un statut de bienfaisance;
- 1.12. Poursuivre le projet des Routes blanches en intégrant activement les objectifs au projet de Pérennisation des sentiers patrimoniaux de ski des Laurentides;
- 1.13. Participer à la structuration de la Réserve pour la pérennité des sentiers créée par la MRC des Pays-d'en-Haut.

## Actions supplémentaires portées en 2025

- 1.14. Développer une première version des itinéraires en vélo gravelle pour réaliser des parcours multi jours.

# Volet 2: Nos sentiers au cœur du développement des Pays-d'en-Haut



## Actions effectuées en continu

- 2.1. Assister les partenaires dans la réalisation des projets de pérennisation et de bonification financés au programme SI:
  - Participer au comité directeur Signature Innovation de la MRC dédié aux projets de sentiers récréatifs;
  - Développement d'indicateurs pour évaluer la performance des réalisations.
- 2.2. Coordonner la reddition de comptes des projets de l'Axe 1 : Développement et aménagement des sentiers et de leurs environs;
- 2.3. Participer aux projets de l'Axe 2 : Accès aux sentiers et démocratisation du plein air:
  - Coordonner le projet de collecte de données de comptages sur les sites de plein air.
- 2.4. Participer aux projets de l'Axe 3 : Mise en scène des actifs naturels, patrimoniaux et culturels;
- 2.5. Maintenir les services inclus dans l'entente de service avec la MRC des Pays-d'en-Haut:
  - Participer et optimiser les relations avec les partenaires et les propriétaires privées.
- 2.6. Participer activement aux stratégies de financement et à la réalisation des projets issus de la démarche Signature Innovation de la MRC;
- 2.7. Poursuivre une réflexion et assurer la continuité des objectifs à la fin du programme Signature Innovation.

# Volet 3: Soutien technique, analyse terrain et assistance géomatique



## Actions effectuées en continu

- 3.1. Poursuivre le projet d'uniformisation de la signalisation;
  - Assurer un accompagnement auprès des gestionnaires concernant la signalisation en sentier.
- 3.2. Effectuer l'ensemble des mises à jour en géomatique concernant l'intégration des sentiers sur les matrices graphiques;
- 3.3. Générer des analyses spatiales sur demande pour les clubs de plein air et les municipalités du territoire;
- 3.4. Effectuer des relevés terrain sur demande des clubs de plein air et les municipalités du territoire;
- 3.5. Créer et mettre à jour les cartes des sentiers officiels;
- 3.6. Accompagner les gestionnaires dans les négociations d'ententes de passage;
- 3.7. Soutenir techniquement les municipalités et les organismes pour les demandes de subventions en plein air:
  - Effectuer des études de faisabilité;
  - Évaluer l'état des sentiers;
  - Évaluer coûts de projets.
- 3.8. Poursuivre la mise à jour des cartes des réseaux de sentiers officiels et produire des documents supplémentaires pour les premiers répondants du territoire:
  - Valider l'installation et la localisation de la signalisation et transmettre la mise à jour des données au ministère de la Sécurité publique.

# Volet 3: Soutien technique, analyse terrain et assistance géomatique



## Actions effectuées en continu (suite)

- 3.9. Diffuser les résultats des analyses d'accessibilité aux réseaux officiels auprès des urbanistes des municipalités;
- 3.10 Assister au déploiement des outils cartographiques pour l'inspection régionale des sentiers:
- À la demande des gestionnaires, créer un outil cartographique territorial issu du projet pilote d'inspection qui répond mieux à leurs besoins;
  - À la demande des gestionnaires, assister ces derniers dans l'inspection de leur réseau;
  - Collaborer à divers outils communs pour la gestion des sentiers.

## Actions supplémentaires portées en 2025

- 3.11. Mettre en pratique les connaissances et aptitudes acquises lors de la formation d'aménagiste Rando Québec;
- 3.12. Développer des outils, en partenariat avec les municipalités, de recensement de servitudes de sentiers.

# Volet 4: Notoriété et visibilité de l'organisme



## Actions effectuées en continu

- 4.1. Maintenir, bonifier et développer les communications avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux et provinciaux;
- 4.2. Développer l'offre de services extraterritoriale pour optimiser l'expertise de l'organisme et son rayonnement:
  - Promouvoir les connaissances et aptitudes acquises lors de la formation d'«aménagiste de sentiers» auprès de nos partenaires;
  - Bonifier les services offerts dans le domaine de la concertation et de la consultation;
  - Mettre à jour les éléments de l'offre de services et des projets réalisés.
- 4.3. Optimiser la visibilité de l'organisme sur les médias sociaux de l'organisme et via les plateformes de nos partenaires:
  - Mettre en valeur certaines publications tel que pour les levées de fonds et les projets particuliers.
- 4.4. Augmenter les adhésions à l'organisme;
- 4.5. Participer aux forums régionaux, provinciaux et pancanadiens sur le plein air;
- 4.6. Maintenir une collaboration active auprès des fédérations de plein air du Québec;
- 4.7. Promouvoir le Guide de référence de signalisation des sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut;
- 4.8. Participer sur demande aux activités citoyennes de nos municipalités constituantes;

# Volet 4: Notoriété et visibilité de l'organisme



## Actions effectuées en continu (suite)

- 4.9. Faire connaître les bons coups, les projets réalisés et l'expertise de la SOPAIR;
- 4.10. Diffuser et créer du nouveau contenu de conférences et de formations:
  - Formations sur les enjeux et outils de pérennité des sentiers;
  - Formation sur le développement du plein air en milieu agricole;
  - Promouvoir le produit auprès des divers regroupement tel que les Unités Régionales de Loisir et de Sport (URLS) et le Réseau Plein air Québec (RPAQ).
- 4.11 Réviser et optimiser le plan de communication afin de répondre aux besoins des élus et autres partenaires;
- 4.12. De concert avec la MRC, peaufiner une stratégie commune de communication pour les éléments plein air;
- 4.13. Relancer le programme Ad Grants pour la visibilité des sites et optimiser les visualisations;
- 4.14. Rencontrer l'ensemble des conseils municipaux de la MRC, suggérer des rencontres personnalisées aux divers caucus municipaux;
- 4.15. Mettre en œuvre les actions du plan vert – Adopter les actions prioritaires horizon 0-2 ans.

## Actions supplémentaires portées en 2025

- 4.16. Réaliser une série d'actions pour célébrer les 10 ans de l'organisme.

# Volet 5: Concertation du milieu et promotion du « Projet plein-air »



## Actions effectuées en continu

- 5.1. Alimenter les réseaux sociaux, les bulletins et les infolettres de l'organisme, le site internet de la SOPAIR et calendrier promotionnel plein air;
- 5.2. Mettre en oeuvre le plan de communication révisé;
- 5.3. Bonifier et mettre à jour les cartes sur l'application mobile Ondago;
- 5.4. Assurer une présence sur les tables de concertation (Regroupement des tables, focus groupes, entreprises d'économies sociales, etc.):
  - Éco-corridors laurentiens (ECL);
  - Alliance (pour la protection de la nature dans les Laurentides);
  - Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL);
  - Regroupement des partenaires des Pays-d'en-Haut.
- 5.5. Poursuivre la collaboration avec les partenaires limitrophes;
- 5.6. Participer aux comités et aux rencontres des municipalités et des organismes de plein air du territoire;
- 5.7. Collaborer avec la MRC pour les participations aux événements promotionnels en plein air;
- 5.8. Optimiser les données de la carte interactive de la MRC.

## Actions supplémentaires portées en 2025

- 5.9. Poursuivre le développement des Routes blanches;
- 5.10. Procéder à l'évaluation de parcours multi jours de vélo gravelle.

# Volet 6:

## Financement des activités



### Actions effectuées en continu

- 6.1. Établir une entente de financement triennal avec la MRC pour les services de base de l'organisme;
- 6.2. Poursuivre le plan de diversification des revenus via le déploiement des services des employés;
- 6.3. S'impliquer dans le milieu des entreprises d'économie sociale;
- 6.4. Développer des projets en partenariat avec les organismes et les fédérations reconnus selon le modèle d'économie sociale;
- 6.5. Effectuer des recherches de subventions pour l'organisme;
- 6.6. Accompagnement au développement et à la pérennisation des sentiers et autres sites récréatifs;
- 6.7. Élaborer des documents de projets pour les demandes d'aides financières en collaboration avec les municipalités et les gestionnaires locaux;
- 6.8. Effectuer des recherches de subventions pour les projets des municipalités et des organismes de plein air;
- 6.9. Livrer et développer des mandats avec la MRC afin d'optimiser les ressources (communication, sécurité hors route, etc.).

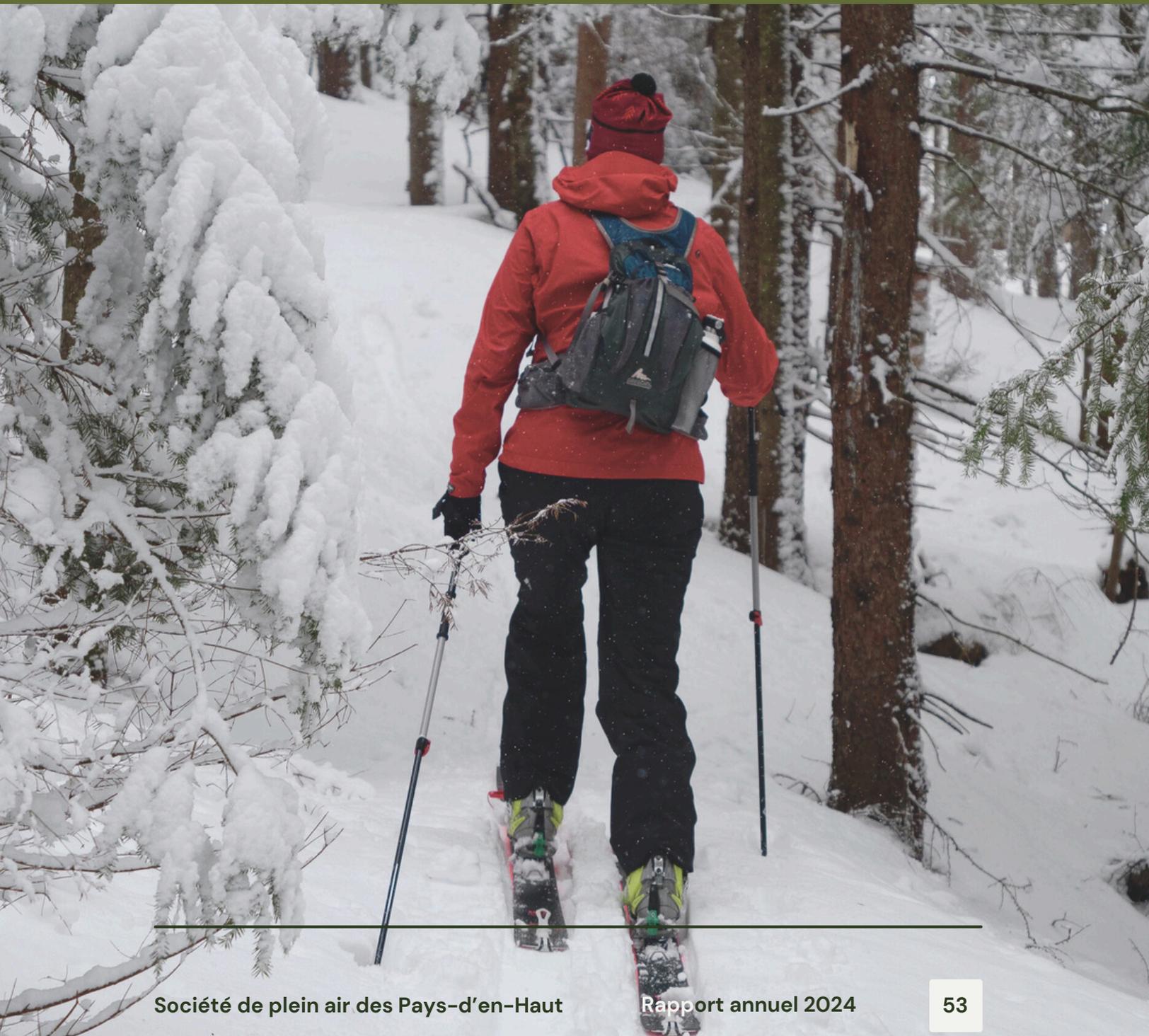
### Actions supplémentaires portées en 2025

- 6.10. Obtenir le statut de bienfaisance;
- 6.11. Développer un modèle de diversification des revenus pour la pérennisation des terrains et sentiers.



# Annexe B

# États financiers





**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**

**INFORMATIONS FINANCIÈRES**

**31 DÉCEMBRE 2024**

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**31 DÉCEMBRE 2024**

---

	<b><u>Page</u></b>
<b>RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION</b>	1
<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES</b>	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5

## **RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION**

À la direction de SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT au 31 décembre 2024, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

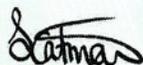
J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étais pas tenu de mettre en oeuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, j'ai préparé des écritures de régularisations.

**CATMAN CPA & ST-PIERRE INC.**



Par : Stéphanie Catman, CPA

Saint-Sauveur, le 20 mars 2025

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**  
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions</b>		
MRC des Pays-d'en-Haut - Quotes-parts	196 350 \$	133 875 \$
MRC des Pays-d'en-Haut - FRR - Soutien au fonctionnement	-	44 625
MRC des Pays-d'en-Haut - FRR - Appels à projet	7 500	27 500
MRC des Pays-d'en-Haut - Mandats de services	141 175	127 300
Tourisme Laurentides - Soutien à des actions concertées et durables en tourisme de montagne (note 5)	134 333	-
Autres subventions	15 000	57 443
	494 358	390 743
<b>Services rendus</b>	38 941	42 698
<b>Dons et autres revenus</b>	38	87
	533 337	433 528
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	401 018	325 180
Plan d'action - Projets MRC	1 279	2 293
Plan d'action - Autres projets	4 459	20 627
Site web	559	521
Programmes informatiques	1 045	815
Frais de bureau	6 674	4 665
Frais de déplacement	4 327	6 999
Frais de représentation	8 522	119
Frais divers	-	243
Télécommunications	4 364	2 917
Honoraires professionnels	69 302	1 999
Cotisations	386	607
Formation et perfectionnement	3 276	3 115
Intérêts et frais bancaires	224	252
Amortissement des immobilisations corporelles	2 507	3 093
	507 942	373 445
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>25 395 \$</b>	<b>60 083 \$</b>

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**  
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'exploitation	TOTAL 2024
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	9 163 \$	118 659 \$	127 822 \$
Excédent des produits sur les charges	-	25 395	25 395
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 507)	2 507	-
<b>SOLDE A LA FIN</b>	6 656 \$	146 561 \$	153 217 \$

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'exploitation	TOTAL 2023
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	6 628 \$	61 111 \$	67 739 \$
Excédent des produits sur les charges	-	60 083	60 083
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 093)	3 093	-
Affectation aux immobilisations	5 628	(5 628)	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	9 163 \$	118 659 \$	127 822 \$

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**  
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	64 310 \$	49 819 \$
Débiteurs (note 3)	104 304	73 438
Frais payés d'avance	14 250	-
	182 864	123 257
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 4)	6 656	9 163
	<b>189 520 \$</b>	<b>132 420 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	36 303 \$	4 598 \$
<b>ACTIF NET</b>	<b>153 217</b>	<b>127 822</b>
	<b>189 520 \$</b>	<b>132 420 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

**1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La société, constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme à but non lucratif. Sa mission réside dans la mise en valeur d'un réseau de sentiers récréo-touristiques multidisciplinaires et dans la promotion de l'activité physique.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- les immobilisations corporelles amorties sur leur durée de vie utile;
- les charges et créditeurs sont comptabilisés à la date de facturation.

**Comptabilité par fonds**

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'exploitation est utilisé pour les activités courantes de l'organisme. Les distributions des fonds sont établies annuellement par les administrateurs en fonction des charges afférentes à la prestation des services et à l'administration. Ce fonds présente les actifs, les passifs et les ressources non affectées.

Le fonds d'immobilisations est constitué dans le but de pourvoir aux acquisitions d'immobilisations et au remplacement de ces dernières.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif comme suit:

	<u>Taux</u>
Équipements	20 %
Matériel informatique	30 %

**Comptabilisation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser ses produits. Ainsi, les produits n'ayant pas d'affectation externe sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les produits reçus pour des projets particuliers sont reportés à l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

**3. DÉBITEURS**

Organismes municipaux et autres organismes	96 837 \$	71 448 \$
Taxes à la consommation	6 658	1 990
	103 495 \$	73 438 \$

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

<b>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>2024</b>	<b>2023</b>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Équipements	10 392 \$	8 458 \$	1 934 \$
Matériel informatique	15 862	11 140	4 722
	26 254 \$	19 598 \$	6 656 \$

**5. SUBVENTION TOURISME LAURENTIDES**

Une première portion de l'aide financière, au montant de 134 333 \$, a été encaissée au mois d'août 2024 et représente 60% du montant maximal de l'aide financière susceptible d'être versé à l'organisme dans le cadre du programme « Soutien à des actions concertées et durables en tourisme de montagne ». Selon la convention signée avec Tourisme Laurentides, l'aide financière maximale sera de 223 888 \$, correspondant à 50% des coûts admissibles. La mise de fonds de l'organisme et de ses partenaires doit représenter au minimum 50% des coûts du projet.

Le premier versement de la subvention a été constaté en totalité à titre de produits dans l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Au cours de l'exercice, des dépenses de 136 4713 \$ ont été réalisées dans ce projet.

# On se revoit dehors!





# Merci pour votre intérêt

**Rapport annuel 2024**  
**Société de plein air des Pays-d'en-Haut**

## Contact

Site internet [www.sopair.ca](http://www.sopair.ca)

Courriel [info@pleinairpdh.com](mailto:info@pleinairpdh.com)